

# LES ESCAPADES SUR L'EAU DU SAMEDI

## Navigation bienveillante et libre



[www.ycembiez.fr](http://www.ycembiez.fr)

## Le YCE propose une nouvelle forme de navigation qui devrait plaire au plus grand nombre

### Philosophie : "Navigation bienveillante et libre"

Les samedis prévus au calendrier, en fin d'après-midi, nous proposons aux membres du YCE un circuit côtier de 4 à 9 milles nautiques de longueur pour naviguer librement dans nos magnifiques Baies du Soleil.

Certaines Escapades seront ouvertes à tous les bateaux du port des Embiez. La capitainerie du port diffusera à tous les plaisanciers des Embiez les dates de celles-ci.

Notre objectif à tous devra être le plaisir. Le YCE proposera un circuit aussi adapté et intéressant que possible aux bateaux souhaitant naviguer. Mais il convient à chaque skipper d'évaluer son bateau et son équipage. Si par vent frais, quelques équipages peuvent réellement se faire plaisir en naviguant, il ne faut pas hésiter à rester au port si c'est mieux pour l'équipage et le bateau.

**Ouverts à tous :** que vous soyez novice ou expert, "Les Escapades sur l'eau du samedi" sont avant tout l'occasion de se retrouver pour naviguer en fin d'après-midi, peu importe ce que l'on recherche. Certains amèneront des amis pour passer un bon moment sur l'eau, d'autres convoqueront leur équipage de régaté pour s'exercer à la manœuvre.

### Déroulé de l'Escapade :

- 14h30 au plus tard : le YCE indique le circuit proposé sur le site internet du YCE ([ycembiez.fr](http://ycembiez.fr))
- 15h00 à 15h30 : l'YCE ouvre une ligne pour partir, les bateaux peuvent choisir de la franchir et d'effectuer le circuit proposé en ne respectant que le RIPAM
- Fin : Après le retour au port des Escapades, un moment convivial sera proposé au club-house pour les membres du YCE. Pour les sorties ouvertes à tous les plaisanciers du port des Embiez, le lieu et les modalités du moment convivial seront communiqués aux plaisanciers en même temps que les dates de ces Escapades

**Formalités :** ni inscription, ni résultats, chaque skipper est responsable de son équipage et de son bateau.

## Information des participants :

Pour chaque Escapade, les informations et en particulier le circuit seront désormais postées sur la page Escapades du site internet du Yacht Club des Embiez [www.ycembiez.fr](http://www.ycembiez.fr)

Pour chaque Escapade ouverte à tous les plaisanciers du port des Embiez, une permanence sera assurée à 14h au club house du YCE pour répondre aux questions ou donner des conseils.

Pour rechercher des équipiers, un embarquement ou poser une question avant la sortie, nous suggérons aux membres du YCE d'utiliser le groupe WhatsApp « **YCE croisières et sorties** ».

## La Bienveillance est le maître-mot de ces sorties

- L'important est de naviguer, quitte à se regrouper à plusieurs sur un bateau
- Nous attendons que chacun fasse attention à l'autre, par exemple : en veillant le canal VHF72.
- Nous naviguerons sous le Règlement International pour Prévenir les Abordages en Mer. Comme toujours nous vous demandons à tous d'être bien vigilants et de faire attention aux zones de hauts-fonds.
- En vue d'un bateau de plongeurs, il faut naviguer avec prudence et se tenir éloigné.

Il ne nous reste plus qu'à vous souhaiter de très bonnes "Escapades sur l'eau du samedi"

## Ligne de départ et d'arrivée (en rouge dans la figure ci-dessous)



**Entre :**  
la bouée jaune de balisage des 300m, au Nord de l'entrée de la passe du port St Pierre, et la falaise située à environ 100m au Nord du Food-Truck

Ligne de départ

Falaise

Entrée de la Passe du port St Pierre

Food-Truck

Il n'y a aucun décompte de temps au départ et à l'arrivée. Il suffit de passer la ligne de départ en direction de la première marque du circuit entre 15h et 15h30. A l'arrivée, la ligne se franchit comme une porte en arrivant de la dernière marque du circuit.

**Sécurité :** Canal VHF 72. Pour éviter une collision ou une zone de hauts-fonds, le démarrage du moteur et son utilisation sont préconisés.

**Calendrier automne hiver 2024 :** tous les samedis après-midi sauf les 21/9 (défi d'automne) et le 12/10 (régate d'automne)